



Info Servion

Information périodique de la Municipalité

Mars 2020 (bis)

Coronavirus (COVI 19) - Mesures sanitaires Décision municipale du vendredi 13 mars 2020

Le monde, notre continent, notre pays, notre canton et bien entendu notre commune sont confrontés à une crise sanitaire sans précédent liée à la pandémie du COVI-19.

Le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat vaudois ont été contraints de prendre des mesures extraordinaires qui vont nous impacter la vie quotidienne de chacune et de chacun. Nous allons vivre quelques semaines inhabituelles et difficiles et nous ne pourrons – temporairement – pas mener une vie normale ou travailler sans changements importants. Nous serons contraints d'adapter nos habitudes personnelles et familiales afin de relever ensemble et solidairement les défis devant lesquels nous place cette crise sanitaire.

Nous avons conscience que les interactions sociales en seront affectées et que ces mesures obligent à une discipline personnelle et collective constante. Ces contraintes sont néanmoins impératives, vitales, même entre des gens qui ne se considèrent pas à risque ou vulnérables. Nous devons tous prendre conscience que nous sommes dans une chaîne de transmission et que nous sommes, chacun un acteur de la pandémie et un acteur de la solution. Les autorités en appellent à cette responsabilité pour nous aider collectivement à limiter le plus possible les contaminations et les futures hospitalisations.

Dès lors, afin de respecter les différentes mesures prises par la Confédération et par le Conseil d'Etat, de protéger le personnel communal et la population, la décision suivante a été prise :

Les bureaux de l'administration communale : (greffe, bourse, contrôle des habitants et bureau technique) assureront les prestations principales uniquement sur rendez-vous et ceci durant les heures d'ouvertures habituelles.

Cette manière de faire permettra d'examiner si un déplacement au bureau communal est indispensable ou si la situation peut être réglée par courriel ou par téléphone à :

- Greffe : info@servion.ch 021 903 17 08
- Contrôle des habitants : population@servion.ch 021 903 53 70
- Bureau technique : technique@servion.ch 021 903 35 28

Les personnes qui n'auraient pas d'autres possibilités que de se rendre dans nos bureaux devront, lors de la prise de rendez-vous, confirmer qu'elles sont en bonne santé.

Les prestations d'entretien, celles du service de voirie et de gestion des déchets, sont garanties. **S'agissant de la déchetterie, le personnel communal sera appelé à respecter et à faire respecter scrupuleusement les règles de protection édictées par l'OFSP.**

**Les séances et les manifestations suivantes
sont annulées**

Samedi 21 mars	Atelier BRF - déchetterie de Servion
Jeudi 26 mars	Repas du Comité des Fêtes
Lundi 30 mars	Conseil communal
Samedi 4 avril	Atelier participatif - Les Cullayes
Mardi 28 avril	Réception des nouveaux habitants
Samedi 2 mai	Opération « Coup de balai » - Les Cullayes

Ces informations peuvent évoluer de jours en jours, nous vous tiendrons au courant de la situation en temps voulu.

Merci de votre compréhension

La Municipalité